



Déclaration préalable du SNUipp-FSU 17 à la CAPD du 30 août 2017

Monsieur le directeur Académique,

Nous tenons d'abord à revenir sur les conditions de cette phase d'ajustement.

Cela fait plusieurs années que nous demandons d'être destinataires, suffisamment en amont, des documents récapitulant les postes et d'un autre document avec les agents pour pouvoir travailler dans les meilleures conditions possibles.

Cela fait plusieurs années que nous demandons un groupe de travail permettant conjointement d'étudier toutes les situations.

Cette année encore, la CAPD de prérentrée a été repoussée à notre demande car elle n'aurait pu se tenir dans des conditions acceptables malgré les nombreux échanges (dans l'urgence) avec vos services. Mais ce mouvement n'aurait été ni juste, ni équitable, si la CAPD avait eu lieu à la date fixée.

En tant que représentant-e-s du personnel, nous vous demandons de vous engager à essayer d'améliorer cette phase, sachant que 161 collègues sont concernés.

Nous réitérons la demande d'un groupe de travail, seul garant d'un bon déroulement.

Toujours pour l'amélioration de la qualité de travail des collègues, nous espérons que vous allez pouvoir, accorder quelques exéats permettant ainsi à des collègues de faire leur rentrée dans les meilleures conditions familiales et professionnelles possibles.

Enfin, après avoir annoncé de manière brutale le gel des contrats aidés, le gouvernement sonne le glas des missions d'aide à la direction d'école et met à mal l'accompagnement des élèves en situation de handicap. Aucune mesure n'est prévue pour l'emploi de ces personnels non renouvelés ni pour répondre aux missions qu'ils assuraient.

Nous sommes inquiets de l'impact de ces annonces dans notre département et voudrions avoir un point de situation.